

Modalités de prise en charge

→ Le public concerné par les formations

Les actions sont accessibles en priorité aux salariés, puis aux dirigeants bénévoles de toutes les associations sportives lorraines dans la limite des places disponibles.

→ Prise en charge des salariés

Les formations sont gratuites pour les associations qui versent la totalité de leurs contributions conventionnelles à Uniformation ou Agefos PME*, soit 1,67 % de la masse salariale brute (1,62 % au titre de la Formation Professionnelle Continue + 0,05 % au titre de l'aide au paritarisme).

Les coûts pédagogiques sont réglés directement à l'organisme de formation par Uniformation et Agefos PME.

→ Prise en charge des bénévoles d'associations sportives

Les formations sont gratuites.

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par le CROSL et réglés directement à l'organisme de formation.

→ Autre public

Le règlement des frais de formation

Un chèque individuel au nom de l'organisme de formation sera à envoyer au CROSL à l'inscription. La recherche de financements du coût pédagogique est à votre charge.

→ Prise en charge des frais de repas et de transport pour tous les participants d'associations sportives

Les repas proposés pour les formations en journée sont pris en groupe et réglés directement par le CROSL, sauf pour les formations « Informatique » et « Permis E » pour lesquelles les repas sont remboursés sur présentation de facture à hauteur de 12€ par personne maximum.

Pour les frais de transport, un formulaire vous sera remis par le CROSL durant la formation.

Le remboursement se fera à l'association sportive uniquement sur présentation d'un RIB (transport entre le siège de l'association et le lieu de formation).

**Uniformation et AGEFOS PME sont des organismes paritaires collecteurs agréés désignés par la branche professionnelle du sport pour gérer la contribution relative à la formation professionnelle. A ce titre, ils développent et financent la formation des salariés et des dirigeants bénévoles de la branche.*

→ Thèmes de formations que vous souhaiteriez voir proposés dans la prochaine offre

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions même si vous ne vous inscrivez pas à ces sessions.

-
-
-

Pour toute information contacter :

Irène Giroux au CROS de Lorraine

Tél. : 03 83 18 87 04 • par courriel : irene.giroux@lorraine-sport.com

ou **Didier Bontems** à Uniformation Lorraine

Tél. : 0820 205 206 • par courriel : lorraine@uniformation.fr

ou **Gérald Vincent** à Agefos PME

Tél. : 03 87 32 30 48

Par courriel : gvincent@agefos-pme.com

Pensez également à consulter le site internet du CROSL et à vous inscrire à la newsletter afin de recevoir périodiquement toutes les informations sur le sport lorrain. <http://lorraine.franceolympique.com>